



Aline Héritier  
conseillère  
communale

Ma première idée était de vous parler de Savièse, comme d'un diamant brut à tailler dont chaque face représenterait un domaine précis, en lien avec le développement de notre Commune...

Bien qu'attrayante, cette image renie les années de travaux et de projets, motivés par une célébrité maximale, qui ont fait de Savièse ce lieu propice et accueillant que nombre nous envient aujourd'hui. Il n'est pas question toutefois de nous endormir sur nos lauriers tant les défis à relever sont nombreux, afin que

notre Commune demeure prospère, innovante et qu'elle réponde aux attentes de la population. Ce dernier élément est certainement celui qui tient le plus au cœur du Conseil communal pour avancer main dans la main et créer ensemble notre Savièse de demain.

Qui dit «défi», dit aussi «finances et réflexion»... vous le découvrirez dans ces pages, les comptes saviésans se portent bien et nous permettent d'embrasser les projets d'envergure débutés, ou à venir : Saint-Germain Centre, amélioration de la mobilité au cœur des villages, réflexion

autour de la petite enfance, etc. D'autres dossiers se concluent tout juste, comme ceux du parc canin et du Centre sportif de Oure, dont vous retrouverez la genèse dans ses pages, ainsi que le détail des festivités de septembre (jubilés des bâtiments communaux et inauguration de Oure).

Les facettes culturelles et touristiques se mettent en place, se développent : bouteille «Eau de Savièse», expositions artistiques, parcours didactiques, fête nationale... nous lèverons un bout du voile dans ces colonnes.

Bonne lecture et bel été !

2019 : les 800 ans du Château de la Soie



- 2 Egalité salariale - L'Eau de Savièse
- 3 Une année de taxe au sac
- 4 Comptes 2018 de la Municipalité
- 7 Comptes 2018 de la Bourgeoisie
- 8 Zone de détente de Oure
- 10 St-Germain Centre : situation
- 11 Inaugurations et festivités 2019
- 12 Un parc canin à Savièse

## Egalité salariale



Sylvain  
Dumoulin  
Président

*L'égalité entre femmes et hommes, de droit et de fait, est un principe fondamental inscrit dans la Constitution fédérale et une valeur essentielle de notre société.*

Les collectivités publiques comme les communes se doivent d'être exemplaires en matière de promotion de l'égalité professionnelle et de lutte contre toute forme de discrimination. Le Conseil communal de Savièse a décidé lors de sa séance du 20.03.2019 de s'engager dans cette direction en signant la charte pour le respect de l'égalité salariale dans le secteur public.

Cette charte réaffirme la détermination de rendre effectif le principe constitutionnel de salaire égal pour un travail

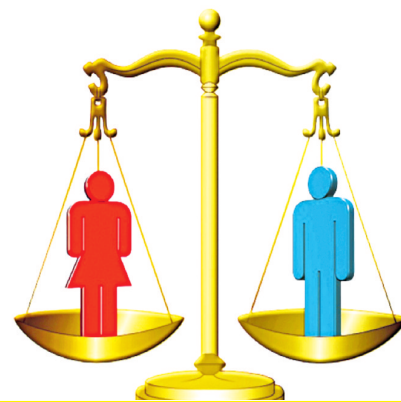
de valeur égale. Elle traduit aussi la volonté de la commune à s'engager en tant qu'employeur, commanditaire de marchés publics ou organes de subventionnements sur les éléments suivants:

1. Sensibiliser à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) leurs collaboratrices et collaborateurs impliqués dans la fixation des rémunérations et l'évaluation des fonctions, mais aussi dans le recrutement, la formation et la promotion professionnelle.

2. Réaliser, au sein de l'administration publique, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu.

3. Encourager, au sein des entités proches des pouvoirs publics, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu.

4. Faire respecter, dans le cadre des marchés publics et/ou des subventions,



l'égalité salariale en introduisant des mécanismes de contrôle.

5. Informer sur les résultats concrets de cet engagement, notamment en participant au monitoring effectué par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Pour faciliter cet engagement, la commune dispose des outils mis à disposition par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG.

## Bouteille « L'Eau de Savièse »

La bouteille « L'Eau de Savièse » a pour objectif de sensibiliser la population saviésanne à la consommation de l'eau du robinet qui est, grâce aux installations

*Pour chaque  
bouteille vendue,  
CHF 5.- seront  
reversés à  
l'Association  
SOS  
Enfants de  
chez nous*



d'ultrafiltration, d'une excellente qualité. Elle s'inscrit aussi dans l'esprit du «consommer local» et du développement durable qui permet de faire un geste en faveur de notre environnement en limitant notre consommation d'autres boissons contenues dans des bouteilles en PET ou en verre et qui doivent être fabriquées, transportées et recyclées. Ainsi remplir une bouteille réutilisable avec de l'eau du robinet est sans doute la façon la plus écologique de boire de l'eau et permet ainsi à tout un chacun de faire chaque jour un geste simple pour son environnement.

Retrouver une bouteille «L'Eau de Savièse» dans la plupart des ménages de notre commune ainsi que sur les tables des établissements publics (restaurants, cafés,...) est l'objectif ambitieux de cette démarche.

L'initiative de la bouteille vient d'un citoyen saviésan, Sébastien Hofer, qui avait la volonté de mettre sur pied un tel projet et de rencontrer la commune de Savièse pour savoir si elle voulait collaborer avec lui. Les bonnes idées devant être encouragées, le Conseil communal a été d'accord avec ce partenariat et a accepté le projet de logo en forme de goutte d'eau proposé par Sébastien. Ce dernier explique d'ailleurs sa création de

la manière suivante: *«Au travers de cette goutte on peut y voir par sa pointe, les cimes de nos montagnes reliées par une des passerelles du Torrent-Neuf. Les vaches de la race d'Hérens qui se baladent dans les alpages des mayens de Savièse, entourés par les mélèzes, ainsi que l'oiseau majestueux survolant ce merveilleux paysage que l'on aime tant... Savièse.»*

La bouteille a été officiellement présentée devant un panel d'invités lors de la traditionnelle levée des eaux du 24 mai dernier et est dès à présent en vente.

La bouteille est disponible en deux formats : 1 litre au prix de CHF 15.- et 700 ml au prix CHF 13.-

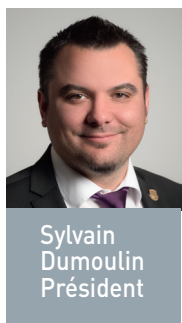
Pour chaque bouteille vendue, un montant de CHF 5.- sera reversé à l'Association SOS Enfants de chez nous.

En achetant cette bouteille en verre réutilisable, il y a donc deux gestes qui sont consentis : un pour la planète et un pour les enfants dans le besoin.

*Pour plus d'informations  
<http://leaudesaviese.ch/>*

**Points de vente : Kiosque du stade, DB Les Artisans, Boucherie du Sanetsch, Office du tourisme, Centre culturel «Le Baladin», la Buvette des Vouasseurs, Maison de Commune.**

## Bilan d'une année de taxe au sac



Sylvain  
Dumoulin  
Président

Plus d'une année après l'introduction de la taxe au sac et la réorganisation de la collecte des différents déchets sur le territoire de la commune, il semble intéressant de faire un point sur l'évolution des quantités déposées par

les Saviésannes et les Saviésans.

Les tableaux ci-contre présentent l'évolution des tonnages pour chaque type de déchet pour les années 2016, 2017 et 2018.

Il est en effet important de faire un comparatif sur ces trois dernières années tant 2017 a été particulière,

puisque'elle a vu se dérouler un grand ménage avant l'introduction de la taxe au sac au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Situation des éco-points

	2016	2017	2018	
Ordures ménagères	1'472 t	1'454 t	969 t	-33%
Papier	470 t	476 t	574 t	+21%
PET	23 t	23 t	31 t	+33%
Verre	373 t	408 t	392 t	+0%

### Situation à la décharge du Pécolet

	2016	2017	2018	
Déchets verts	1'286 t	1'318 t	561 t	-56%
Bois	645 t	846 t	359 t	-44%
Souche	123 t	118 t	43 t	-65%
Encombrant	268 t	403 t	223 t	-17%
Carton	124 t	156 t	45 t	-64%
Electro frigo	37 t	76 t	35 t	-5%
Pneus	21 t	39 t	20 t	-3%
Fer	227 t	370 t	113 t	-50%
Néons	54 t	10 t	3 t	-95%
Gravat	924 t	1'023 t	223 t	-76%
<b>Total</b>	<b>3'709 t</b>	<b>4'358 t</b>	<b>1'626 t</b>	<b>-56%</b>

(la comparaison en % est faite avec l'année 2016)

Alors que les tonnages des déchets collectés dans les écopoints restent relativement stables entre 2016 et 2017, l'introduction de taxe au sac en 2018 a impliqué un important changement de comportement de la part des habitants de la commune, notamment concernant le tri des déchets recyclables.

En effet, une baisse de 33% des quantités d'ordures ménagères ou sacs taxés a été constatée en 2018.

Cette tendance à la baisse s'inscrit parfaitement dans celle de l'ensemble du Valais Romand qui est de 32%.

Le tri des déchets recyclables s'améliore donc sensiblement puisque en 2018, la collecte de papier augmente de 21% et celle du PET de 33%.

Le verre quant à lui reste stable, preuve que les Saviésans étaient déjà habitués à le séparer des autres déchets.

Comme mentionné précédemment, 2017 a été l'année du grand ménage pour une grande partie des Saviésannes et des Saviésans qui en ont profité pour faire le tri dans leurs affaires. Cette affirmation s'appuie sur la variation importante de tonnages entre 2016 et 2017 pour certains types de déchets comme le bois (bois traités, meubles,...), les encombrants, le carton, les appareils électroniques, les appareils électroménagers, ainsi que les pneus. Ces quantités tendent à revenir à la normal en 2018.

La baisse de l'année 2018 est quant à elle spectaculaire avec 56% de moins que 2016 et 62% de moins que 2017. Les variations les plus importantes entre 2018 et 2016 se retrouvent au niveau des déchets verts (-700 t), des gravats (-700 t), du bois (-300 t), de la ferraille (-100t) et du carton (-70t).

Cette baisse peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Avant 2018, il y avait beaucoup d'entreprises hors commune qui profitaient de la gratuité de la déchetterie pour venir y déposer leurs déchets. Aujourd'hui elles ne peuvent plus le faire ou doivent obtenir une carte impliquant une facturation pour les déchets déposés. Le changement des habitudes des Saviésans joue aussi un rôle important avec des pratiques comme le broyage des sarments dans les vignes, l'utilisation de tondeuses à gazon pratiquant le mulching et la mise en place de composts individuels. Certaines entreprises et quelques particuliers ont aussi trouvé d'autres filières pour l'évacuation de leurs déchets, moins coûteuses certainement. Finalement certains ont probablement choisi de déverser leurs déchets dans la nature

afin d'économiser quelques francs sur leur facture annuelle. Plusieurs décharges sauvages ont été constatées sur le territoire de la commune, illustrant le manque flagrant de respect qu'ont certains habitants pour notre paysage et ses beautés. Il est dommage qu'un tel comportement malhonnête vienne obscurcir et mettre à mal tous les efforts entrepris par la Municipalité, par les Saviésannes et les Saviésans respectueux de leur commune.

En guise d'avertissement, il semble important de rappeler aux irrespectueux que la police municipale veille et qu'elle surveille les endroits. Les amendes qui sont prononcées sont bien plus importantes... qu'une tonne de déchets déposée à la déchetterie : faites vos calculs pour voir si le jeu en vaut la chandelle.



Vincent  
Reynard  
vice-président

## Comptes 2018 de la Municipalité

L'exercice comptable 2018 de la Municipalité de Savièse se termine en présentant une situation saine. Bien que les valeurs budgétées tant pour les charges financières que pour les revenus financiers aient été surpassées, la situation peut bien être qualifiée de bonne. Le solde du compte de fonctionnement

présente un excédent de revenus de CHF 491'523, considération faite d'amortissements complémentaires de CHF 1'920'992. Les investissements réalisés sont globalement conformes aux valeurs budgétées. Ainsi, en considérant les comptes de fonctionnement et d'investissement, l'exercice 2018 présente toutefois une insuffisance de financement de CHF 2'069'387. Alors que la marge d'autofinancement (différence entre les revenus et les charges financières) est très

bonne pour 2018 avec une valeur de CHF 6'710'075 (le budget prévoyait une valeur de CHF 4'574'905) celle-ci ne suffit pas à financer les investissements nets. La différence est toutefois couverte par les liquidités de la municipalité et par un recours à l'emprunt.

Le détail et comparatif des comptes 2018 avec les comptes 2017 et le budget 2018 sont donnés dans le tableau suivant du compte administratif.

### Compte administratif



Aperçu du compte administratif		Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018
<b>Compte de fonctionnement</b>				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	26'734'377.55	26'588'713.00	28'040'997.20
Revenus financiers	+ CHF	32'683'215.97	31'163'618.00	34'751'072.56
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	5'948'838.42	4'574'905.00	6'710'075.36
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	5'948'838.42	4'574'905.00	6'710'075.36
Amortissements ordinaires	- CHF	4'440'401.69	4'845'001.00	4'297'560.53
Amortissements complémentaires	- CHF	553'995.00	-	1'920'992.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	270'096.00	-
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	954'441.73	-	491'522.83
<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	+ CHF	8'761'199.09	9'550'000.00	9'613'155.23
Recettes	- CHF	3'226'792.40	280'000.00	833'692.70
<b>Investissements nets</b>	= CHF	5'534'406.69	9'270'000.00	8'779'462.53
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Financement</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	5'948'838.42	4'574'905.00	6'710'075.36
Investissements nets	- CHF	5'534'406.69	9'270'000.00	8'779'462.53
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	-	4'695'095.00	2'069'387.17
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	414'431.73	-	-

### Compte de fonctionnement



Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2017		Budget 2018		Compte 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2'705'914.98	134'897.05	2'862'010.00	133'100.00	2'974'466.74	139'373.60
1 Sécurité publique	1'652'834.89	556'646.36	1'702'990.00	561'100.00	1'829'140.14	694'919.10
2 Enseignement et formation	5'854'034.09	308'112.80	5'945'750.00	307'000.00	6'032'104.64	423'962.00
3 Culture, loisirs et culte	3'811'779.36	1'467'935.40	3'997'090.00	1'359'820.00	5'451'880.01	1'556'559.45
4 Santé	451'977.02	-	545'790.00	-	561'966.55	-
5 Prévoyance sociale	5'046'113.28	1'681'040.70	4'957'420.00	1'616'150.00	5'163'879.10	1'750'602.83
6 Trafic Protection et aménagement de	4'969'680.83	955'657.35	5'070'901.00	960'500.00	5'114'292.88	1'049'804.30
7 l'environnement, yc eau, égouts, déchets	4'327'984.21	3'505'737.43	4'110'363.00	3'018'783.00	4'893'300.87	3'469'945.53
8 Economie publique, yc services industriels	917'679.92	425'932.46	833'240.00	327'500.00	765'712.72	335'267.47
9 Finances et impôts	1'990'775.66	23'647'256.42	1'408'160.00	22'879'665.00	1'472'806.08	25'330'638.28
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>31'728'774.24</b>	<b>32'683'215.97</b>	<b>31'433'714.00</b>	<b>31'163'618.00</b>	<b>34'259'549.73</b>	<b>34'751'072.56</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		270'096.00		-
<b>Excédent de revenus</b>	<b>954'441.73</b>				<b>491'522.83</b>	

L'aperçu du compte de fonctionnement selon les tâches met en évidence le rôle de chaque dicastère, ce qui permet une bonne appréciation de leur évolution et de leur conduite au cours du temps par le Conseil communal. Pour 2018, si les dicastères, à l'exception de celui de l'Economie publique et de celui des Finances et impôt, ont vu leurs

charges croître modérément, c'est celui de la Protection et de l'aménagement de l'environnement qui enregistre l'accroissement le plus marqué. Cela est toutefois dû au fait qu'il enregistre la plus grande part des amortissements complémentaires.

En comparaison des chiffres 2017, il est notamment à relever l'accroissement global des revenus d'environ CHF 2.1 millions et celui des charges de près de CHF 2.6 millions. Comme mentionné plus haut, l'exercice 2018 se solde par un excédent de revenus de CHF 491'523.

## Compte de fonctionnement

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2017		Budget 2018		Compte 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	8'125'049.59		8'356'465.00		8'350'892.51	
31 Biens, services et marchandises	7'931'241.85		7'799'420.00		8'468'079.68	
32 Intérêts passifs	315'108.40		219'100.00		343'437.50	
33 Amortissements	5'764'302.48		5'051'001.00		6'538'192.57	
34 Parts à des contributions sans affectation	317'946.35		316'000.00		298'190.80	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'007'486.44		1'155'900.00		1'074'614.27	
36 Subventions accordées	6'960'984.55		7'150'800.00		7'649'725.54	
37 Subventions redistribuées	2'200.00		-		1'300.00	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		14'228.00		465.68	
39 Imputations internes	1'304'454.58		1'370'800.00		1'534'651.18	
40 Impôts		22'411'281.35		21'679'000.00		24'032'383.20
41 Patentes et concessions		530'646.44		595'200.00		545'159.53
42 Revenus des biens		606'005.95		513'885.00		623'415.65
43 Contributions		5'975'542.18		5'858'700.00		5'881'162.90
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		77'586.10		65'000.00		72'467.75
45 Restitutions de collectivités publiques		127'725.40		111'500.00		116'159.80
46 Subventions		1'168'441.00		826'650.00		1'761'545.13
47 Subventions à redistribuer		2'200.00		-		1'300.00
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		479'332.97		142'883.00		182'827.42
49 Imputations internes		1'304'454.58		1'370'800.00		1'534'651.18
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>31'728'774.24</b>	<b>32'683'215.97</b>	<b>31'433'714.00</b>	<b>31'163'618.00</b>	<b>34'259'549.73</b>	<b>34'751'072.56</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		<b>270'096.00</b>		-
<b>Excédent de revenus</b>	<b>954'441.73</b>		-		<b>491'522.83</b>	

L'aperçu du compte de fonctionnement selon les natures permet d'appréhender leur importance relative.

Au niveau des charges, ce sont essentiellement les Biens services et marchandises, les Amortissements et subventions accordés qui ont connu les plus fortes augmentations.

Dans Les Biens services et marchandises, les charges enregistrent un montant

exceptionnel de CHF 800'000 environ, montant correspondant à de mandats octroyés à des prestataires de services à la suite des intempéries du début d'année.

En neutralisant cette charge exceptionnelle, les valeurs 2018 sont inférieures à celles de 2017 et à celles budgétées. Les amortissements enregistrent également ceux réalisés de manière complémen-

taire, alors que les Subventions accordées connaissent un accroissement lié aux prestations sociales.

Au niveau des revenus, l'accroissement du montant des impôts provient non seulement de la bonne santé financière des contribuables de la commune, mais également d'un montant de près de CHF 550'000 dû au rattrapage à la suite des déclarations spontanées.

## Compte d'investissements

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2017		Budget 2018		Compte 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	18'600.00	-40.00	30'000.00	-	40'071.05	-
1 Sécurité publique	49'889.50	-	15'000.00	-	15'000.00	-
2 Enseignement et formation	82'826.52	2'246'744.00	540'000.00	-	1'226'963.18	136'000.00
3 Culture, loisirs et culte	3'093'415.99	-	2'230'000.00	120'000.00	2'348'439.41	251'097.00
4 Santé	9'417.75	-	5'000.00	-	5'907.60	-
5 Prévoyance sociale	151'510.85	-	30'000.00	-	424'161.62	-
6 Trafic	2'115'857.85	11'592.75	4'490'000.00	-	1'995'407.49	33'506.30
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	3'005'997.28	618'495.65	1'955'000.00	140'000.00	3'247'185.73	321'880.15
8 Economie publique, yc services industriels	128'035.15	-	205'000.00	20'000.00	163'512.95	44'059.25
9 Finances et impôts	105'648.20	350'000.00	50'000.00	-	146'506.20	47'150.00
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>8'761'199.09</b>	<b>3'226'792.40</b>	<b>9'550'000.00</b>	<b>280'000.00</b>	<b>9'613'155.23</b>	<b>833'692.70</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>5'534'406.69</b>		<b>9'270'000.00</b>		<b>8'779'462.53</b>
<b>Excédent de recettes</b>		-		-		-

Les investissements bruts effectifs en 2018 sont quasiment conformes à ceux budgétés.

Par contre, les investissements nets réalisés sont inférieurs de près de

CHF 0.5 million à ceux budgétés. Cette différence provient essentiellement de l'encaissement de recettes d'investissement supérieures à celles budgétées, notamment pour les travaux de rénovation

des portes et fenêtres de Moréchon 1, de construction du centre de sports et de loisirs de Oure, ainsi qu'aux taxes de raccordement des nouvelles constructions.



## Bilan



Au niveau du bilan au 31 décembre 2018 et en comparaison de l'exercice précédent, le total du bilan de CHF 56.13 millions est en augmentation de CHF 1.66 million, la fortune nette de la Commune de Savièse atteint un montant de CHF 30.27 millions, en augmentation de CHF 0.49 million.

Le patrimoine administratif représente CHF 36.04 millions, soit 64.2% de l'actif. Le patrimoine financier atteint CHF 20.09 millions, contre CHF 20.99 millions en 2017. Cette évolution s'explique notamment par une diminution des disponibilités en raison de l'insuffisance de financement mentionnée au compte administratif.

Les engagements courants s'élèvent à CHF 3.87 millions, en diminution de CHF 0,34 million et les dettes à moyen et long termes atteignent un montant de CHF 13.44 millions, contre CHF 12.67 millions en 2017. Cela s'explique aussi par l'insuffisance de financement constatée plus haut.

### APERCU DU BILAN

Etat 31.12.2017 Etat 31.12.2018

	54'469'564.70	56'134'685.98
<b>1 Actif</b>	<b>54'469'564.70</b>	<b>56'134'685.98</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>20'985'239.98</b>	<b>20'089'916.94</b>
10 Disponibilités	5'013'433.00	3'976'287.62
11 Avoirs	5'960'319.40	5'861'840.66
12 Placements	2'785'170.80	2'808'854.35
13 Actifs transitoires	7'226'316.78	7'442'934.31
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>33'482'068.00</b>	<b>36'042'978.00</b>
14 Investissements propres	32'779'060.00	35'373'970.00
15 Prêts et participations permanentes	1.00	1.00
16 Subventions d'investissement	703'007.00	669'007.00
17 Autres dépenses activables	-	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>2'256.72</b>	<b>1'791.04</b>
18 Avances aux financements spéciaux	2'256.72	1'791.04
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
19 Découvert du bilan	-	-
<b>2 Passif</b>	<b>54'469'564.70</b>	<b>56'134'685.98</b>
<b>Engagement</b>	<b>21'419'228.60</b>	<b>22'775'654.47</b>
20 Engagements courants	4'211'387.51	3'867'431.20
21 Dettes à court terme	-	-
22 Dettes à moyen et à long terme	12'665'000.00	13'441'000.00
23 Engagements envers des entités particulières	41'663.90	41'663.90
24 Provisions	1'542'841.70	1'687'064.60
25 Passifs transitoires	2'958'335.49	3'738'494.77
<b>Financements spéciaux</b>	<b>3'274'725.35</b>	<b>3'091'897.93</b>
28 Engagements envers les financements spéciaux	3'274'725.35	3'091'897.93
<b>Fortune</b>	<b>29'775'610.75</b>	<b>30'267'133.58</b>
29 Fortune nette	29'775'610.75	30'267'133.58

## Indicateurs



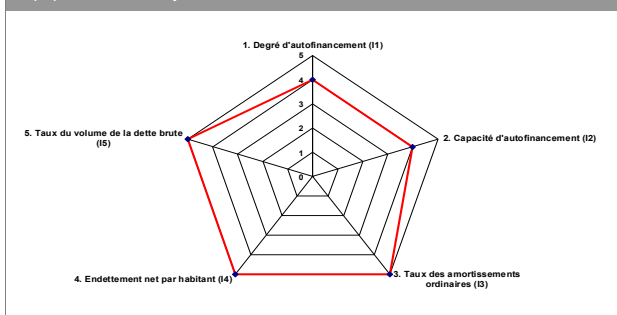
L'Etat du Valais a établi un catalogue d'indicateurs financiers permettant une conduite harmonisée des finances communales.

Pour Savièse, sa bonne situation financière permet de présenter les indicateurs suivants :

- Degré d'autofinancement : bien
- Capacité d'autofinancement : bien
- Taux des amortissements ordi-

naires : amortissement suffisant  
 Endettement net par habitant au 31.12.2018 : faible  
 Pour ce dernier indicateur, l'endettement net par habitant est considéré comme faible en dessous d'une valeur de CHF 3'000/habitant. Effectivement, ce rapport est de CHF 354/habitant au terme de l'exercice 2018.

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2017 et 2018



## CONCLUSION

Les finances de la Commune de Savièse sont saines. L'évolution favorable des rentrées fiscales et une bonne maîtrise des dépenses permettent au Conseil communal d'envisager sereinement les importants investissements à venir, notamment au niveau de l'infrastructure de base et scolaire. Cependant, le Conseil communal reste conscient que cette situation ne doit pas être un oreiller de paresse. Au contraire, le Conseil communal reste particulièrement attentif à l'évolution des capacités financières de la commune, tout en recherchant l'efficience dans la planification des investissements et dans le respect du principe d'équivalence dans l'allocation des ressources.

## Comptes 2018 de la Bourgeoisie

### Compte de fonctionnement

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2017		Budget 2018		Compte 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	8'554.15		9'170.00		7'596.35	
31 Biens, services et marchandises	68'650.99		44'500.00		33'195.00	
32 Intérêts passifs	-		-		-	
33 Amortissements	97'260.51		81'000.00		127'509.15	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	81'218.30		-		142.37	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts	-		-		-	
41 Patentes et concessions	-	2'084.55	-		-	1'042.25
42 Revenus des biens	-	97'654.45	-	105'830.00	-	176'393.10
43 Contributions	-	2'148.60	-	-	-	7'500.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-
45 Restitutions de collectivités publiques	-	-	-	-	-	-
46 Subventions	-	81'145.40	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>257'683.95</b>	<b>183'033.00</b>	<b>136'670.00</b>	<b>105'830.00</b>	<b>170'442.87</b>	<b>184'935.35</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>-</b>	<b>74'650.95</b>	<b>-</b>	<b>30'840.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14'492.48</b>	<b>-</b>

### Compte administratif

Aperçu du compte administratif		Compte 2017	Budget 2018	Compte 2018
<b>Compte de fonctionnement</b>				
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	160'423.44	55'670.00	42'933.72
Revenus financiers	+ CHF	183'033.00	105'830.00	184'935.35
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>22'609.56</b>	<b>50'160.00</b>	<b>142'001.63</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	22'609.56	50'160.00	142'001.63
Amortissements ordinaires	- CHF	97'260.51	81'000.00	127'509.15
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	<b>74'650.95</b>	<b>30'840.00</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14'492.48</b>
<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	+ CHF	535'500.51	40'000.00	430'509.15
Recettes	- CHF	417'240.00	210'000.00	28'000.00
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>118'260.51</b>	<b>-</b>	<b>402'509.15</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	<b>-</b>	<b>170'000.00</b>	<b>-</b>
<b>Financement</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	22'609.56	50'160.00	142'001.63
Investissements nets	- CHF	118'260.51	-	402'509.15
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	170'000.00	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	<b>95'650.95</b>	<b>-</b>	<b>260'507.52</b>
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>-</b>	<b>220'160.00</b>	<b>-</b>

Le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de CHF 14'492 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 30'840, ceci bien que les charges et les revenus aient augmenté par rapport au budget. Cela s'explique principalement par l'encaissement de montants plus importants pour les Revenus des biens et les Contributions.

Au niveau des investissements, le montant de CHF 430'509 concerne essentiellement les travaux réalisés au Château de la Soie afin de stabiliser les maçonneries et d'éviter tout accident. Le solde concerne divers travaux réalisés au niveau des alpages. L'insuffisance de financement constatée de CHF 260'507 a été comblée par une

avance de la Municipalité, notamment dans le cadre des travaux réalisés au Château de la Soie.

**Les détails relatifs aux éléments présentés dans ce document sont consultables dans le Message introductif aux comptes 2018 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse.**



Tristan  
Léger  
Conseiller  
communal

## Zone de détente et de sports de Oure

Lorsque dans le courant de l'année 2013 naissait l'idée au sein du Conseil communal de réaménager la déchetterie de la zone de Oure, nous imaginions alors un agrandissement de la zone sportive actuelle afin de pourvoir aux besoins sans cesse croissants de notre commune et de ses sociétés

sportives. Cette idée est apparue à la suite de plusieurs réflexions et discussion au sein de l'Exécutif communal incluant tout d'abord un réaménagement de la rue du Stade, un besoin urgent de rénovation de notre ancien terrain de football et de ses vétustes gradins et infrastructures, ainsi que d'une nécessité d'assainir la décharge de Oure dans les meilleurs délais suite à une étude de terrain et à la demande du canton du Valais.

La commission des sports a travaillé sur une première esquisse réalisée dans le courant de l'année 2013 par un bureau d'urbanisme afin d'imaginer les possibilités d'aménagement de ce terrain. S'en suivent plusieurs séances, de discussions au sein du Conseil communal ainsi que des rencontres avec les sociétés sportives locales afin de présenter ce nouveau projet et d'en évaluer les besoins exacts.

### Avant projet



### Avant projet avancé



### Etat du site avant les travaux





## Zone de détente et de sports de Oure

*Cette zone n'a pas été voulue uniquement dédiée qu'au football mais comme une zone de rencontre pour toute la population.*

Dans ce projet, il a été prévu notamment l'aménagement d'un terrain de football en surface synthétique afin de remplacer l'ancien terrain situé en dessous de la salle paroissiale, ainsi qu'un second terrain aux dimensions plus restreintes afin de

subvenir aux besoins du FC Savièse et plus particulièrement de ses jeunes recrues dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Cette zone n'a pas été voulue uniquement dédiée qu'au football mais comme une zone de rencontre pour toute la population.

C'est pour cette raison que le Conseil communal a décidé l'aménagement d'un terrain de beach-volley, d'un skatepark, d'un pumptrack, d'une piste finlandaise, ainsi que de différentes zones

de jeux pour les enfants et une zone de détente ouverte à toute la population. Aujourd'hui l'aménagement de cette zone est entièrement terminé. Nous avons eu le plaisir de pouvoir ouvrir ces différentes infrastructures au public dès le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Afin d'inaugurer ce nouvel espace sportif nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 7 septembre lors d'une journée qui verra aussi fêter les différents bâtiments communaux jubilaires.

### Etat du site actuellement





Sylvain  
Dumoulin  
Président

## St-Germain Centre : situation du projet

### RAPPEL

L'Assemblée primaire a accepté un crédit d'engagement de CHF 13'000'000.- à fin 2018, pour la mise en œuvre d'un parking souterrain d'environ 260 places et l'aménagement d'une place centrale sise sur ce parking.

### AVANCEMENT

Ces travaux de construction liés au projet du « nouveau quartier au centre de St-Germain » ont débuté durant le dernier trimestre 2018.

Les premières interventions ont consisté en la déconstruction

des ouvrages existants de l'ancien terrain de football, suivies des travaux actuels de terrassement et travaux spéciaux de l'ensemble du site.

La déconstruction et le nettoyage du site ont débuté en octobre et se sont terminés courant novembre de l'année passée. Les travaux du terrassement général et des travaux spéciaux ont débuté en décembre et seront terminés avant la fin mai 2019.

Les volumes excavés se montent à plus de 40'000 m<sup>3</sup>, la paroi berlinoise, servant à étayer la partie Nord du terrassement et une partie des talus à l'Est, a une hauteur maximale supérieure à 10 m.



### Evolution des travaux sur un mois (mi-mars à mi-avril 2019)



Les interventions à suivre durant l'été sont les travaux de béton armé du parking souterrain.

A cet égard, un appel d'offres a été lancé dès le 10 mai 2019.

La phase de mise en service du parking souterrain est prévue pour début 2021.

La Maison de la santé qui est prioritaire et le bâtiment gastronomique et logements sont en cours de projet par le propriétaire de ces ouvrages.

Les travaux de la Maison de la santé devraient débuter durant le dernier trimestre de cette année.

## L'année 2019 à Savièse c'est...

...les 800 ans du Château de la Soie  
 les 40 ans du Centre scolaire de Moréchon  
 les 30 ans du Home de Zambotte  
 les 30 ans du Centre sportif  
 les 20 ans du Centre culturel «Le Baladin»  
 et l'inauguration de la zone de détente et de sports de Oure

Pour marquer ces anniversaires et l'inauguration du site de Oure, la Municipalité avec le concours des commerçants locaux organisent le **samedi 7 septembre 2019** une journée portes ouvertes avec de nombreuses animations pour les petits et les grands.

De 9h à 12h le centre scolaire de Moréchon et l'EMS de Zambotte ouvriront leurs portes;

De 9h à 13h un spectacle itinérant et des animations par les scouts de Savièse seront proposés sur le site du Château de la Soie;

avec, sur chaque site, la possibilité de trinquer à l'amitié et prendre un petit apéritif. Le petit train assurera le déplacement des visiteurs de St-Germain à Granois et retour.

Dès 13h30, un tournoi populaire de volley-ball, des démonstrations de pump-track, du coin fit, de fit corner et de skate animeront le site de Oure.

Les personnes intéressées au tournoi populaire de volley (équipe de 4 personnes) sont invitées à s'inscrire auprès de: [vbcsvaviese@hotmail.com](mailto:vbcsvaviese@hotmail.com).

Le volley-ball se charge de compléter les équipes, si nécessaire.

Ces animations seront suivies à 17h par la partie officielle avec la bénédiction et

l'inauguration de la zone de détente et de sports de Oure.

Cette partie officielle laissera la place à un match de football sur le terrain «juniors», avec la présence de joueurs sélectionnés par notre star locale, Stéphane Grichting.

Le site de Oure vibrera au rythme des DJ qui se chargeront de mettre le feu et de vous faire danser jusqu'au bout de la nuit. Sans oublier, tout au long de la journée, des grillades et des boissons pour vous rassasier et étancher votre soif.

Invitation cordiale à toute la population.

## Concert de l'Octave

Dimanche  
 23 juin 2019  
 à 17h  
 Eglise  
 de Savièse

**Laure  
 Barras**  
 Soprano

Offert par  
 la Municipalité,  
 Le Baladin  
 et la Paroisse  
 de Savièse.

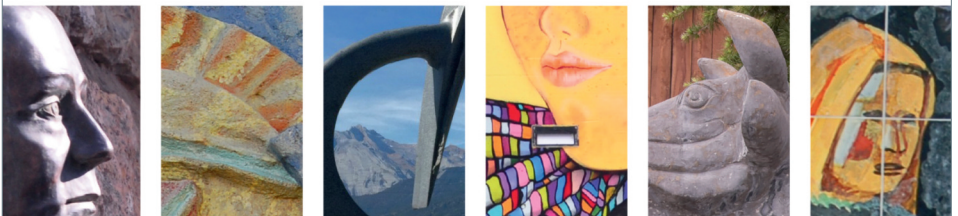


**Entrée libre**

Avec le petit train - CHF 10.- par personne

## Balade des œuvres d'art en plein air à Savièse

Office du Tourisme – Commune de Savièse – Fondation Bretz-Héritier



Inscription Office du Tourisme 027 395 27 37 [tourisme@saviese.ch](mailto:tourisme@saviese.ch)

## Projet Lovey et bâtiments communaux



À l'occasion du week-end de festivités dédiées aux anniversaires des bâtiments communaux saviésans, le Service de la Culture donne carte blanche au photographe valaisan lauréat du Swiss Photo Award 2018 Olivier Lovey (\*1981).

Actuellement sur les cimaises de la Ferme-Asile, à l'occasion de l'exposition monumentale Macula, l'artiste propose à la Commune de Savièse d'habiller les bâtiments célébrés, d'illusions et de trompe-l'œil. Il visualise alors un Home de Zambotte affublé d'un ciel, un Château de la Soie qui aurait retrouvé une de ses tours ou encore un Baladin paré de son plus beau rideau de scène. Ainsi, Moréchon, le Baladin, le Home de Zambotte, le Château de la Soie se verront revêtus d'installations monumentales éphémères.

Cette exposition sera inaugurée le vendredi 6 septembre dès 17h au Baladin, en compagnie de l'artiste. Les visiteurs seront ensuite invités à se balader, à la découverte des œuvres installatives et d'Olivier Lovey qui, lui aussi, se promènera à travers la Commune de Savièse. Une verrée sera ensuite organisée au Baladin, dès 19h.

Le Service de la Culture se réjouit de pouvoir collaborer avec un artiste de renom pour un projet d'envergure qui fera rayonner Savièse à travers le Canton du Valais.



Bruno  
Perroud  
Conseiller  
communal

## Un parc canin sur Savièse, espace de rencontre

Depuis le 17 mai 2019, la Municipalité de Savièse a mis à disposition des 500 propriétaires de chiens sur la commune un espace où leur animal de compagnie

peut s'ébattre en toute liberté.

En collaboration avec le Groupement cynologique du Sanetsch, présidé par Marie-Dominique Biermann et Florence Debons, monitrice en éducation canine de l'école Debons'chien, les membres de la commission aménagement du territoire et urbanisme ont œuvré pour la réalisation de ce projet.

Ce parc, plus précisément un espace canin de liberté, offre quelque 500m<sup>2</sup> de terrain traversé par un petit bisse et clôturé. Les «toutous», peuvent se défouler et batifoler sans être attachés. Une liberté offerte en échange du respect de certaines règles de base bien sûr, visant à assurer le bien-être et la sécurité de chacun.

Cet espace a été aménagé en contrebas de la zone de détente et de sports de Oure. Ainsi les utilisateurs pourront venir à pied depuis les villages sous l'école de Moréchon, en traversant la zone des vignes ou en parquant leur véhicule sur la place de parc de la zone de Oure et rejoindre à pied le parc canin par la route agricole.

Le chien est source de bien-être et il crée



Le parc canin de Oure

du lien social entre les différentes populations. Cet espace répond aussi au souhait exposé par la population lors des ateliers de Savièse 2030 par la création de lieux de rencontres.

Dès lors, nous souhaitons que tout se

fasse dans la bonne humeur et en bonne intelligence pour un mieux vivre ensemble.

Pour terminer merci à toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation et l'aménagement de ce lieu.

## Convocation des assemblées primaire et bourgeoisiale



**L'assemblée primaire est convoquée le lundi 17 juin 2019, à 19h30, avec l'ordre du jour suivant :**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2018 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2018 de la Municipalité
5. Information sur les projets en cours
6. Divers

**L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le lundi 17 juin 2019, dans l'enchaînement de l'assemblée primaire, avec l'ordre du jour suivant :**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2018 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2018 de la Bourgeoisie
5. Divers

Les comptes de la Municipalité et de la Bourgeoisie peuvent être consultés auprès du service financier aux jours et heures d'ouverture de l'administration communale, durant le délai de la présente convocation, ou sur le site internet de la Commune à l'adresse : [www.saviese.ch](http://www.saviese.ch)

*L'administration communale*